

Paris, le jeudi 28 septembre 2023

Lettre N°CXIF-BNI-1506-L230913

**LETTRE  
D'ATTESTATION  
D'AUTHENTICITE**

Auth.jfraffin.fr  
Vérification en ligne



Scan de QR or go to  
auth.jfraffin.fr/CXIF-BNI-1506-L230913  
to check the digital copy.

*Nous, soussignés, Yannick Le Canu, Sylvain Bigot, Experts près les Cours d'Appel de Douai & Lyon, avec le concours de Jean-François Raffin, Expert Honoraire près la Cour d'Appel de Paris, attestons que l'archet de Violon, soumis ce jour à notre examen est authentique, dans toutes ses parties principales, à l'exclusion du bouton postérieur.*

de :

J.THIBOUVILLE-LAMY

*Archet en bois de pernambouc, monté ébène et argent, à grains de nacre.*

*Avec le concours de  
Jean-François Raffin*

Yannick Le Canu

Sylvain Bigot

